

## RÉSUMÉ

**Titre :** Critères d'acceptation non radiologiques provisoires pour la protection des personnes et de l'environnement

**Rapport n° :** NWMO TR-2015-03

**Auteur :** Chantal Medri

**Société :** Société de gestion des déchets nucléaires

**Date :** Janvier 2015

### Résumé

Ce rapport a pour but de présenter les critères d'acceptation provisoires pour la protection des personnes et de l'environnement contre les produits non radioactifs (c.-à-d. les éléments chimiques potentiellement dangereux) émanant d'un dépôt géologique en profondeur de combustible irradié. Les critères sont basés sur les lignes directrices et les publications fédérales et provinciales canadiennes, ainsi que sur les lignes directrices internationales, dans certains cas. Les critères sont fournis pour cinq milieux environnementaux : les eaux superficielles, les eaux souterraines, le sol, les sédiments et l'air. Les critères sont prudemment réalistes (c.-à-d. qu'ils visent à protéger les personnes et l'environnement sans être excessivement conservateurs).